

**A.M.I. AUDIT MANAGEMENT INTEGRATION**

Société par actions simplifiée  
Au capital de 42.000 €  
Siège social : 39, boulevard Vauban  
78280 Guyancourt  
843 925 611 R.C.S. Versailles  
(ci-après, la « **Société** »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE  
L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 25 SEPTEMBRE 2025**

---

**Démission du Président + Nomination du Président + Démission du Directeur Général**

---

**1. PREMIERE DECISION**

*PRISE D'ACTE DE LA DEMISSION DE MONSIEUR JULIEN HARRY DE SES FONCTIONS DE PRESIDENT DE LA  
SOCIETE*

**L'Associée unique,**

connaissance prise de la lettre de démission de Monsieur Julien HARRY de ses fonctions de Président de la Société,

**Prend** acte de ladite démission,

**Décide**, à la demande de Monsieur Julien HARRY, que ladite démission prendra effet à compter de ce jour.

**2. DEUXIEME DECISION**

NOMINATION DE TRUSTLEDGER EN QUALITE DE PRESIDENTE DE LA SOCIETE

**L'Associée unique,**

En conséquence de la décision qui précède,

**Décide** de nommer en qualité de Présidente de la Société, à compter de ce jour en remplacement du président démissionnaire, et ce, pour une durée indéterminée, la société **TrustLedger**, société par actions simplifiée au capital de 1.000 €, dont le siège est sis 39, boulevard Vauban à Guyancourt (78), immatriculée au R.C.S. de Versailles sous le numéro 943 520 999, laquelle exercera ses fonctions, conformément aux statuts de la Société, et

**Prend** acte que la société **TrustLedger**, intervenant aux présentes, prise en la personne de son représentant légal, Monsieur Julien HARRY, déclare accepter les fonctions pour lesquelles elle vient d'être nommée et ne pas être juridiquement empêchée de les exercer.

*Signé par voie électronique conformément aux dispositions des articles 1366 et 1367 du Code civil,  
par l'intermédiaire de la plateforme DocuSign, ainsi que le reconnaît et l'accepte le signataire.*

Paraphe

JH

### **3. TROISIEME DECISION**

*PRISE D'ACTE DE LA DEMISSION DE MONSIEUR JONATHAN CHADUC DE SES FONCTIONS DE DIRECTEUR  
GENERAL DE LA SOCIETE*

**L'Associée unique,**

connaissance prise de la lettre de démission de Monsieur Jonathan CHADUC de ses fonctions de Directeur Général de la Société,

**Prend** acte de ladite démission,

**Décide**, à la demande de Monsieur Jonathan CHADUC, que ladite démission prendra effet à compter de ce jour et ne pas pourvoir à son remplacement.

[.]

### **5. CINQUIEME DECISION**

*POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES*

**L'Associée unique,**

**Décide** de donner tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour remplir toutes formalités de droit et notamment à la société FORMALSUP.

\*\*\*

Le présent acte sous seing privé, constatant les décisions de l'Associée unique en date du 25 septembre 2025 sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social de la Société, et est par chacun des signataires au moyen d'un procédé de signature électronique mis en œuvre par DOCUSIGN conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil.

Chaque signataire reconnaît avoir reçu toutes les informations nécessaires à la signature électronique des présentes et avoir signé cet acte par voie électronique en toute connaissance de la technologie utilisée et de ses modalités, et renonce en conséquence à toute réclamation et/ou action en justice contestant la fiabilité de ce système de signature électronique. Le présent acte a été établi sous la forme d'un seul original et d'une version numérique définitive, dont une copie a été remise à chacune des parties.

Signé par :

*Julien Harry*

446B5785EDC74C3...

**Certifié conforme à l'original, le 25 septembre 2025, par le Président,  
La société TrustLedger  
Représentée par Monsieur Julien HARRY**

*Signé par voie électronique conformément aux dispositions des articles 1366 et 1367 du Code civil,  
par l'intermédiaire de la plateforme DocuSign, ainsi que le reconnaît et l'accepte le signataire.*